

# LA RELIGION

## LES SANCTUAIRES

Une agglomération secondaire a été fouillée à «La Masse» dans les années 1980. Des puits et des fosses possédant du mobilier rituel ont été découverts datés des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles. Le dépôt des puits était protégé par des dalles et/ou des agencements de pierres et de *tegulae*. Beaucoup d'ossements d'animaux étaient présents notamment des crânes de chevaux et de bœufs ainsi que des mâchoires inférieures. Aux abords d'un des puits se trouvait le squelette d'un cheval avec la nuque brisée ; une tringle en fer lui traversait la colonne vertébrale.

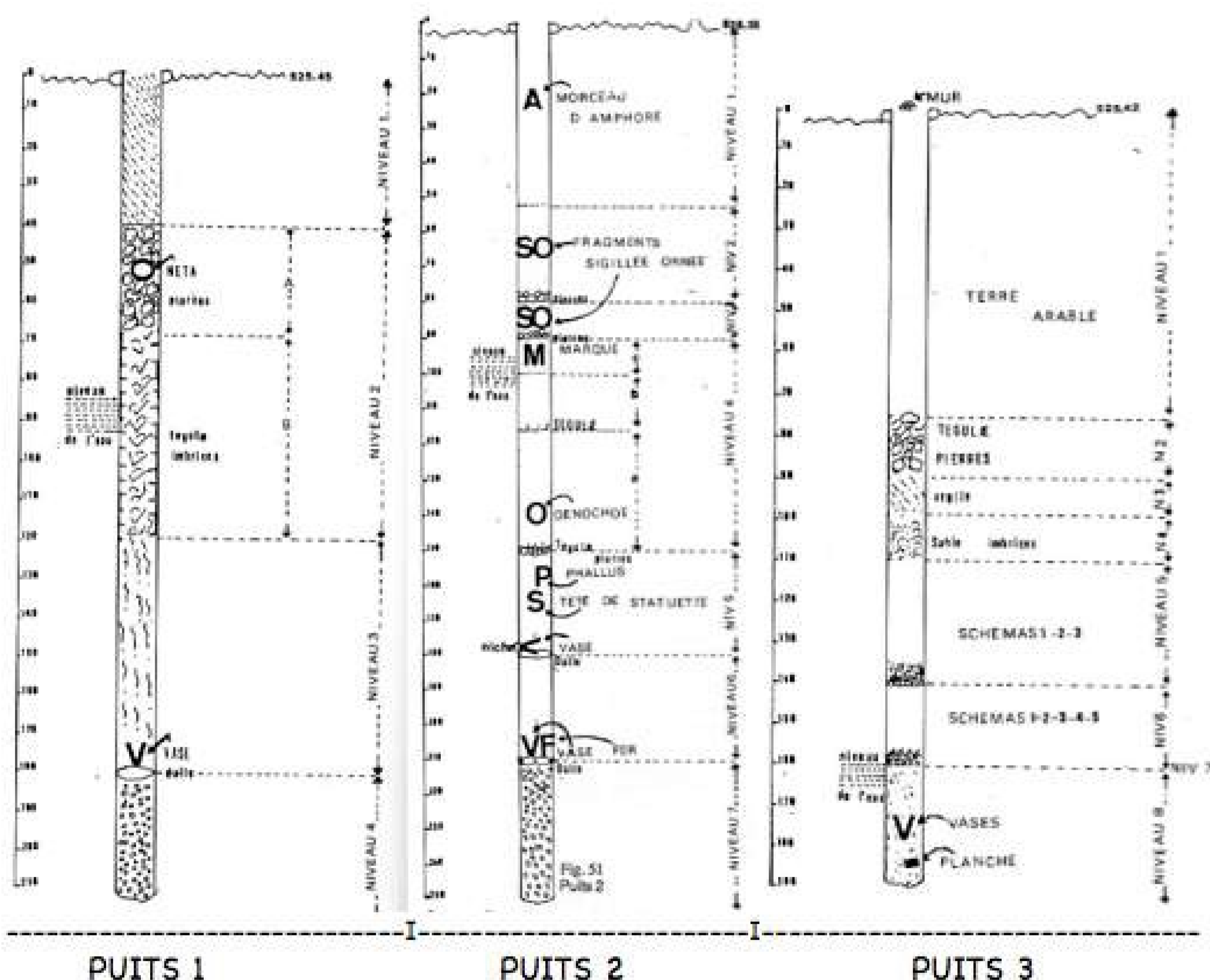
Les puits culturels peuvent avoir été creusés directement dans un but votif ou après un premier usage, généralement domestique, pour servir de réceptacle à un dépôt rituel ou à des offrandes. On tiendra compte de l'environnement du site.

J. Gagnaire exclut l'hypothèse de puits à eau car la construction est trop grossière et l'eau est abondante à proximité, de plus l'agencement des dépôts est organisé et protégé. En l'absence d'ossements humains ou de traces cendreuse, l'hypothèse de puits et de fosses culturelles peut être émise.

(D'après Claire Mitton : les sanctuaires arvernes et vellaves hors des chefs-lieux de cités du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.  
Revue archéologique du centre de la France Tomes 45-46 2005-2006)  
(Bibliographie succincte : Gagnaire 1992)

J. Gagnaire - Ambert, Vicus gallo-romain

## LES PUIITS RITUELS



J. Gagnaire - Ambert, Vicus gallo-romain

«Il est probable que chaque fosse ou puits est en relation avec une cérémonie».  
«La présence du squelette de cheval aux abords du puits n° 1 pourrait laisser supposer les restes d'un sacrifice».  
«A partir des éléments recueillis on peut suivre l'hypothèse formulée par J.P. Petit : «Le sacrifice concernait essentiellement les animaux domestiques de boucherie. Ces animaux abattus étaient probablement consommés collectivement et rituellement lors d'un repas où participait une communauté importante... Le sacrifice animal est très souvent attaché à la consommation concrète, les participants ingérant les bons morceaux alors que les parties inestimables ou pauvres en viande étaient réservées à la divinité...» (Jean-Paul Petit - Puits et fosses rituels en Gaule d'après l'exemple de Bliesbruck (Moselle) : un aspect d'un culte chthonien celtique - documents.i.revues.inist.fr)  
«Il découle de tout cela que le culte pratiqué autour de ces puits et cette fosse était un culte chthonien de fécondité et de fertilité indigène, tête de statuette en bois et phallus, sont deux éléments à prendre en compte pour confirmer cette hypothèse».

Les Gaulois n'ont laissé aucun écrit concernant leur religion. Nos connaissances viennent des auteurs anciens qui les ont cotoyés, principalement César (*Guerre des Gaules, Livre VI, chapitres 13 à 18*).

Les Gaulois étaient polythéistes. Parmi les principaux dieux, avec plus ou moins leur équivalent romain, on trouvera :

Dieux gaulois		Dieux romains
Dispater, Divinité de la mort		Pluton
Lug, Dieu des combats et des arts et techniques		Mercur
Cernunnos, au crâne de cerf		Dionysos
Taranis, Dieu du tonnerre et des forces cosmiques		Jupiter
Toutatis ou Teutatès, Dieu protecteur des tribus		Mars
Belanos, Dieu de la lumière et guérisseur		Apollon
Epona, Déesse des chevaux		
Déesse mères, symboles de fécondité		

On trouve aussi des animaux : cheval, ours, sanglier, taureau, cerf, corbeau...

Le culte était pratiqué dans des espaces naturels (clairières, bois, collines, lacs, rivières, sources...) et plus tard dans des temples appelés *fan* (fanum au singulier).

Ce sont les **Druides** (Dru wid=très savant) qui « s'occupent des choses divines, président aux sacrifices publics et privés, règlent les pratiques religieuses » (César op. cité). Ils connaissent l'utilisation des plantes, les mouvements des astres ; ils organisent les fêtes et fixent le calendrier. Ils cueillent le gui qui est une plante sacrée «qui guérit tout» et ils transmettent un enseignement oral aux jeunes gens. Ils pratiquent la divination. Législateurs et juges, ils jouent aussi un rôle d'arbitre entre les tribus qui se soumettent à leur médiation.

## LES FÊTES ET LE CALENDRIER

Imbole, le 1<sup>er</sup> février, purification

Beltène, le 1<sup>er</sup> mai, transhumance du bétail

Lugnasad, le 1<sup>er</sup> août, remerciement pour les récoltes

Samain, le 1<sup>er</sup> novembre, fin de l'année et début de la suivante.

Dans toutes les fêtes celtiques, les sacrifices avaient beaucoup d'importance, animaux ou même peut-être à l'origine êtres humains. On faisait aussi des offrandes d'or et d'argent.

Les Gaulois croyaient en l'immortalité de l'âme.

J. Gagnaire - Ambert, Vicus gallo-romain

## LES EX-VOTO

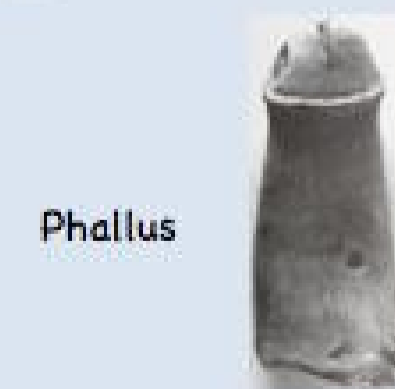
«Dans les cultes gallo-romains, il est nécessaire d'offrir un présent de remerciement au dieu invoqué. Il peut s'agir d'une figuration de la partie du corps qui a été guérie ou encore d'objets rappelant l'animal ou l'attribut de la divinité».



ex-voto représentant un œil en tôle estampée



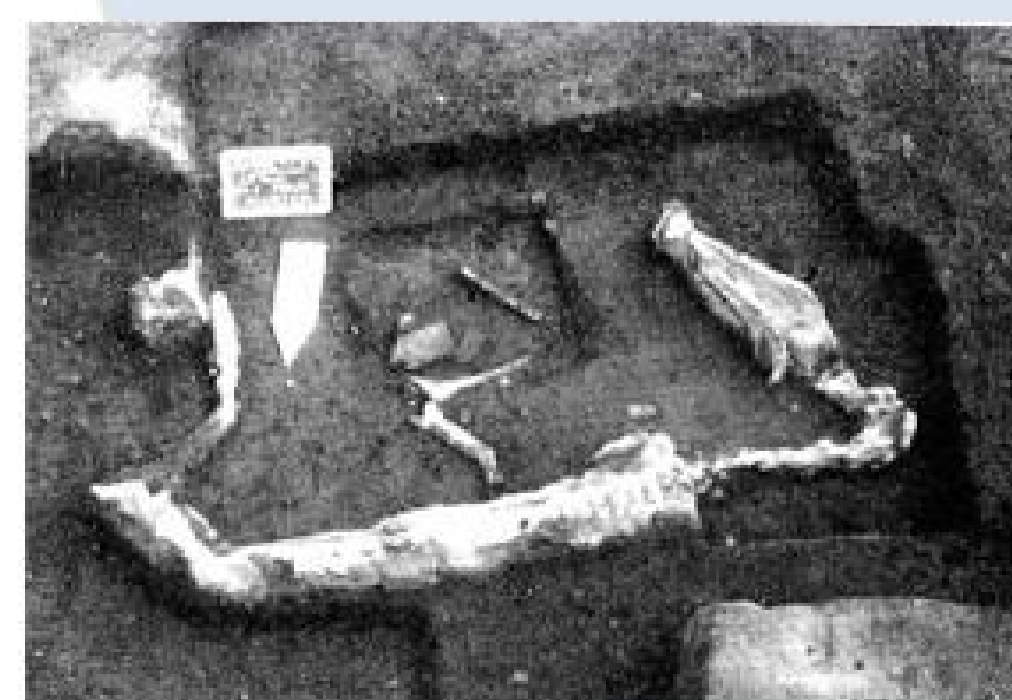
Pied



Phallus



Petite hache polie  
l : 44 mm  
L : 50 mm  
Ep : 14 mm



Squelette de cheval